Lanroy. — *Les examens.* — Les examens pour le certificat d'études auront lieu pour les garçons le jeudi 17 juin et pour les filles le samedi 18.

Leers. — *La Fraternelle*, société d'anciens militaires, fera célébrer, le lundi de la Pentecôte, une messe solennelle à dix heures, pour le repos de l'âme de M. Pierre-Joseph Hespel, ancien adjoint, et membre bienfaiteur de la société.

La commission invite et compte sur la présence de tous ses membres actifs et ses membres honoraires.

Le banquet annuel sera offert aux membres de la société, à deux heures et demie précises, comme les années précédentes.

Ascq. — *La caisse d'épargne.* — La succursale de la caisse d'Epargne sera fermée dimanche prochain, jour de la Pentecôte.

Hem. — *Les fêtes du carrousel.* — Un carrousel sera donné au bénéfice des pauvres le dimanche 13 juin ; un autre aura lieu le lendemain lundi.

Le manège est à la disposition des amateurs dès maintenant. Deux carrousels d'essai auront lieu les lundis de la Pentecôte et jeudi 10 juin.

Les prix seront les suivants pour le dimanche 13 juin: 1er 120 francs, 2e 80, 3e 60, 4e 50, 5e 40, 6e 20, 7e 10, 8e 10, 9e et 10e surprises.

Les listes d'inscriptions des cavaliers seront ouvertes de onze heures du matin à trois heures du soir, le dimanche, chez MM. Em. Duquesne et L. Carrette, aubergistes à l'Hempempont, et ... à la campagne, chez MM. L. Desbonnets et H. Delesalle.

Les cavaliers inscrits se réuniront au même lieu à trois heures précises pour se rendre ... sur la place de la commune, lieu du concours.

Le lendemain lundi aura lieu ... carrousel vélocipédique à cinq heures précises ... décidera les conditions d'usage.

Les prix seront les suivants : 1er prix, ... 20, 3e, 15, 4e, 10, 5e, 5, 6e, 5, 7e, 5, ... 10 francs.

Aussitôt après, carrousel ordinaire ... : 1er prix, 40 fr. ; 2e, 25 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e surprises, 10 francs. Même règlement que pour le carrousel du dimanche.

Ces divers carrousels, qui ont lieu sous les auspices de M. Mulliez-Dewailly, le dévoué conseiller d'arrondissement, sont appelés, comme chaque année, à un grand succès.

Tout change, le délicieux beurre d'Oostcamp ne change pas, il est d'une conservation parfaite, d'une finesse incomparable comme beurre de table et de cuisine, le kilog. **2.90**, rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales. 19721

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal. — Mercredi soir, à huit heures, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pollet, maire. Nos lecteurs trouveront plus loin le compte-rendu de cette séance qui n'a donné lieu à aucun incident.

Le discours Brisson. — La lettre de M. le comte de Mun à M. Brisson a été affichée mercredi en ville, un peu partout.

La mort du cabaretier Verschuere. — Nos lecteurs ont appris hier le résultat de l'autopsie du cadavre de Henri Verschuere. M. le docteur Castiaux a déclaré que la mort avait été naturelle et que toute idée de crime devait être écartée. A ce propos, Mme Verschuere nous prie de dire qu'elle n'avait pas vécu séparée de son mari. Elle s'en est éloignée une seule fois, nous dit-elle, pendant quatre jours, à la suite de scènes de violences faites par Henri Verschuere.

« Union des Patriotes ». — Afin de perpétuer le souvenir de l'inauguration du monument qui doit avoir lieu le dimanche 13 juin, l'*Union des Patriotes* et la *Jeunesse catholique* feront célébrer un obit pour les enfants de Wattrelos morts pour la Patrie et pour leurs membres défunts, le lundi de la Pentecôte à onze heures du matin, en l'église Saint-Maclou; elles invitent toutes les sociétés d'anciens militaires ainsi que tous les habitants à y assister.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Un accident de travail. — L'accident dont a été victime une ouvrière de la filature de M. Albert Pollet, et que nous avons rapporté dans notre précédent numéro, n'a pas eu la gravité qu'on supposait tout d'abord.

Le poignet n'a pas été pris dans un engrenage, mais seulement effleuré par un rouleau garni de dents de cardes qu'elle avait heurté en essayant de retirer un bout de laine avant l'arrêt complet de la machine.

Un accident de vélocipède. — Mercredi, vers deux heures et demie de l'après-midi, M. René V..., âgé de 23 ans, passant rue de Roubaix, en face de la filature de M. Baratte, perdit l'équilibre en saluant une personne et en tombant il se blessa au poignet et à la mâchoire supérieure. La machine fut aussi mise hors de service.

Arrestation d'une expulsée. — Maria Debraudère, âgée de 31 ans, née à Houpline, avait été expulsée à la suite de plusieurs condamnations pour vols, par arrêté ministériel du 15 mai 1895. Elle s'était fixée à Mouscron, hameau du Haut-Judas, mais elle avait en même temps à Tourcoing un pied à terre où elle venait assez souvent. L'agent de sûreté Laverze l'ayant rencontrée mercredi après-midi à la barrière du Tilleul, l'a conduite au poste où elle a été maintenue.

Halluin. — *Le vieillard de l'hospice retrouvé dans un champ de seigle à Reckem.* — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la disparition, depuis la fête de l'Ascension, d'un vieillard de l'Hospice, Bernard Ally, âgé de 74 ans; il avait été vu ce jour là à Menin, et depuis on n'en avait eu aucune nouvelle.

Mercredi matin, des ouvriers de Reckem qui se rendaient à leur travail, ayant entendu des plaintes venant d'un champ de seigle aboutissant au chemin, s'avancèrent et trouvèrent le malheureux presque inanimé et n'ayant plus la force de se tenir debout.

Ils le transportèrent dans une maison voisine et s'empressèrent de lui donner tous les soins possibles. Il fut reconduit ensuite à l'hôpital d'Halluin, et mercredi après-midi, il était tout à fait remis.

S'il faut l'en croire, il a beaucoup marché, mais il ne s'est guère éloigné d'Halluin. Il a dû passer quarante-huit heures dans le champ de seigle, sans prendre aucune nourriture.

— *Une étrange disparition.* — Mardi après-midi, la femme de Gustave Chambeau, tisserand, âgé de 36 ans, déclarait à M. Lomont, commissaire de police, que son mari était parti la veille à 5 heures 1/2 du soir, en emportant à peu près tout l'argent qui se trouvait à la maison et qu'il avait dit : « quand j'aurai tout bu, je me jetterai dans la Lys ». Il aurait répété ce même propos à une voisine.

Il n'était pas encore rentré mercredi soir.

Depuis longtemps la paix était loin de régner dans ce ménage.

— *Encore un vol de numéraire.* — Dimanche soir, Mme Bruno, cabaretière, rue de Lille, à l'enseigne du « Tigre, » avait déposé dans une cachette pratiquée dans le mur d'une chambre une somme de 110 fr. en pièces de 5 fr., qu'elle destinait à son brasseur; mercredi, vers midi, au moment de payer, elle s'aperçut que l'argent avait disparu.

Il y a plusieurs ouvriers qui logent à ce cabaret; en outre les consommateurs clients habituels et autres ont facilement accès dans les différentes pièces de la maison.

La police a commencé les recherches.

— *L'agression sur un vieillard.* — Nous avons relaté, il y a une quinzaine de jours, l'agression dont avait été victime, à Halluin, un vieillard de Tourcoing, M. Vermandère, demeurant au Virolois ; il avait fait connaissance, en passant au Blanc-Four, d'un jeune homme qui l'avait engagé à le suivre dans un chemin de traverse conduisant au hameau de Sébastopol au Mont d'Halluin. Arrivés en pleine campagne, à l'heure de midi, le jeune homme se jeta sur le vieillard, le roua de coups et le dépouilla d'une somme de 50 fr.

La police s'était aussitôt mise à la recherche du jeune homme ; mais elle apprenait le soir qu'il avait passé la frontière, à Reckem.

Un homme dont le signalement répondait à celui de l'agresseur avait été arrêté et confronté avec M. Vermandère qui ne le reconnut pas.

Des recherches pratiquées à l'endroit où l'agression avait eu lieu firent retrouver une pièce de 5 francs.

Linselles. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Linselles est convoqué pour sa seconde réunion de la session de mai, le vendredi 4 juin, à cinq heures précises.

Voici les questions portées à l'ordre du jour :

1° Formation du budget additionnel pour l'année 1897.
2° Formation du budget primitif pour l'année 1898.
3° Question de l'abattoir.
4° Empierrement de chemins.
5° Questions diverses.

Roncq. — *Un vol d'outils.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, un malfaiteur s'est introduit dans la ferme de M. Haquette et y a dérobé divers instruments aratoires ; il s'est également approprié un pantalon appartenant au vacher et dans la poche duquel se trouvait un porte-monnaie contenant une somme de 14 francs.

A la suite de l'enquête adroitement menée par M. Pâlissier, commissaire de police, on a découvert les outils volés chez M. Vauvergaerde, cabaretier, rue des Chats-Huants, qui a déclaré les avoir achetés pour la somme de 0,50 c. à un inconnu.

— *Une rixe d'estaminet.* — Dans la soirée de mardi, plusieurs consommateurs se trouvaient attablés à l'estaminet portant l'enseigne « Aux Amis réunis », hameau du Blanc-Four, quand le fils aîné de la maison, nommé Henri Venkeys, âgé de vingt-six ans, entra; après avoir accepté plusieurs consommations que lui avait offert un terrassier du nom de Henri Launo, il invectiva ce dernier pour un motif assez futile et se porta à des violences.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Henri Venkeys pour coups et blessures volontaires.

Marcq-en-Barœul. — *Les conséquences d'une chute.* — Nous avons, il y a environ quinze jours, relaté un accident dont la victime était M. Théodore Ameloot, charpentier-menuisier.

L'état de M. Ameloot a toujours présenté un caractère de gravité.

Depuis quelques jours, le mal avait empiré. Mardi soir, M. Ameloot rendait le dernier soupir. Il était âgé de 54 ans.

— *Menus faits.* — Charles Sieux, qui avait été condamné pour ivresse et outrages envers un fonctionnaire, vient d'être expulsé par arrêté ministériel.

Désiré Lemmengre, maintes fois condamné à la prison et à l'amende, a été arrêté par le garde Roussel, pour n'avoir pas acquitté ses dettes envers la justice.

Communications

L'Orphéon Tourquennois donnera jeudi 3 courant une audition publique des chœurs qu'il exécutera au concours musical de Saint-Quentin le dimanche 6 juin, jour de la Pentecôte.

Cette audition aura lieu dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, à 8 heures très précises. La commission rappelle aux sociétaires qu'ils doivent se trouver dans la cour d'honneur à 8 heures afin que l'audition soit terminée pour le concert de la Grande Place.

Les membres de l'Orphéon « La Muse des Travailleurs » sont instamment priés de se rendre le jeudi 3 juin à 8 h. 1/2 précises du soir sur la Grande Place de Tourcoing, pour exécuter avec l'« Harmonie du Petit-Château. »

Présence indispensable.

LILLE

Les sociétés de secours mutuels. — La commission d'assurance et de prévoyance sociales a maintenu ses précédentes décisions relatives au taux d'intérêt à servir aux Sociétés de secours mutuels par la Caisse des dépôts et consignations, et a décidé que ce serait par des crédits inscrits au ministère de l'intérieur que des subventions seraient accordées à ces associations.

Faculté de médecine et de pharmacie. — Voici la liste des jeunes gens qui ont subi avec succès leurs examens devant la Faculté de médecine de Lille pendant le mois de mai 1897 :

Doctorat. — Premier examen de doctorat. — MM. Defossez, Dervaux, Emely, Jean Cayre.

Première partie du deuxième examen de doctorat. — MM. Delobel, Delahousse, Vuaroqueaux, Lecocq, Lucas, Gascard, Trampont, Rallier du Baty, Leclercq, Quillard, Deldalle, Delille, Delattre, Arnal, Poulain, Le Gueut, Maigné, Huriez, André, Gauthier, Jean-Baptiste Cayre, Le Guichaoua, Caron, Le Nonène Caudron.

Deuxième partie du deuxième examen du doctorat. — MM. Bigotte, Boeldieu.

Première partie du troisième examen de doctorat. — MM. Petit, Baude, Leveziel, Debary, Pichaux, Julien.

Deuxième partie du troisième examen de doctorat. — MM. Descheemaeker, Theret, Potié, Ruyssen, Dubois, Chatelin, Plus.

Quatrième examen de doctorat. — MM. Bruneau, Gossart, Verbeke, Pierre Favier, Louis Favier, Bulté, Lecompt, Ripert, Descheemaeker.

Première partie du cinquième examen de doctorat. — MM. Dupretz, Vienne, Blanchard, Mouton, Bruneau, Gossart.

Deuxième partie du cinquième examen de doctorat. — MM. Louis Lemaire, Ducloy.

Thèse de doctorat. — MM. Gallois, Macrez, Verclytte, Tellier, Toffart, Vanschengel, Breton, Brousmiche.

Officiat. — Troisième examen probatoire. — M. Hémery.

Manœuvre de garnison. — Une manœuvre de garnison aura lieu le vendredi 4 juin.

Directeur de la manœuvre : M. le commandant Laurent Chirionchon, du 16e bataillon de chasseurs.

Officier adjoint ; M. le lieutenant Penet, stagiaire à l'état-major du 1er corps d'armée.

MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale pourront assister à la manœuvre.

Une grave affaire à Lille. — Trois jeunes gens de 18 à 20 ans, inculpés d'un vol de linge et d'une somme de 700 fr., au préjudice de M. C..., rentier, rue de la Paix d'Arrech, viennent d'être arrêtés. D'autre part, ils portent contre le rentier volé une grave accusation sur laquelle nous ne pouvons en dire plus par respect pour nos lecteurs. Une enquête est ouverte.

Société des agriculteurs du Nord. — Mercredi ont eu lieu les élections pour le renouvellement des membres du bureau. Le conseil d'administration est ainsi composé pour deux ans : Président de droit, M. Laurenceau, préfet du Nord ; président d'honneur, M. René Tellier ; anciens présidents, MM. Brabant, Claeys, Dubar, Bondgel, Tribou, Macarez et Davaine, président sortant.

Anciens vice-présidents : MM. Bernard, Desprez, Masurien.

Voici les noms des membres élus : Président, M. Coquelle, agriculteur, à Wastaing ; vice-présidents, MM. Boulangé, MM. Hervet, Legrue, Manier, Stévenoot, Desmarécaux, Potié, Lepeuple, Bulteau, Hanicote ; secrétaire général, M. Dubernard; secrétaire archiviste, M. Linden; secrétaire, M. Criquet ; trésorier, M. Delporte Bayart, de Roubaix.

Bourse linière de Lille du 2 juin. — Lins de Russie. — Il y a cette semaine une diminution sensible sur le chiffre d'affaires de la semaine précédente. Les transactions se sont portées principalement sur les sortes rouies à l'eau et ont été très limitées pour celles rouis sur terre. Prix sans changement.

Etoupes de peignage. — Peu d'affaires en ce moment ; prix faibles.

Fils. — Même situation que la semaine dernière ; les nouvelles demandes sont peu actives, mais les filateurs maintiennent leurs prix.

Fils de jute. — La demande continue à être satisfaisante, à prix discutés.

Toiles. — Courant d'affaires peu animé, comme chaque année à cette époque.

Marché au blé de Lille du 2 juin 1897. — (Cours commercial.) — On demande les blés de 17 fr. 50 à 18 fr. les 80 kilos. La meunerie ne dépasse pas le prix de 18 fr. pour les plus belles qualités.

En boulangerie, les farines sont offertes de 30 à 31 fr. Les affaires, depuis huit jours, y ont été un peu plus faciles, mais pour de petites quantités.

Concerts et Spectacles

La Duse à Paris. — Dans une dépêche publiée hier, en dernière heure, nous avons dit que Mme Eléonora Duse, la grande artiste italienne, avait été fort applaudie, à la *Renaissance*, où elle débutait dans la *Dame aux Camélias*, d'Alexandre Dumas. Voici de nouveaux détails sur la représentation :

La grande intelligence de Mme Eleonora Duse se discerne au premier coup d'œil. Sa physionomie est merveilleusement expressive : masque fait, semblerait-il, spécialement pour la comédie, passant du rire aux larmes, de la gaieté à la terreur, de la mélancolie à la joie, avec une étourdissante facilité. La Duse n'interprète pas un rôle, disent les fanatiques de l'artiste: elle le souffre. Bien des fois, on la rapporta dans sa loge évanouie, ayant senti avec une telle intensité les douleurs de l'héroïne qu'elle représentait, que ses douleurs étaient devenues siennes.

D'ailleurs, elle se remet assez rapidement, loin de ce théâtre qu'elle aime et qu'elle maudit, et se plonge dans les lectures les plus abstraites, depuis le symbolisme moderniste de Maeterlinck jusqu'à la philosophie ardue de Schopenhauer.

La curieuse personnalité de la Duse avait attiré hier un nombreux public trié sur le volet. Naturellement les Italiens étaient nombreux et... enthousiastes; mais comment leur reprocher d'accueillir bien une glorieuse compatriote ? Donc les « brava ! bravissima ! » ont éclaté dès la première tirade, et la Duse, inquiète malgré son expérience, paraissait ravie, toute souriante dans sa robe de gaze blanche coupée par un corselet d'or.

La tragédienne ne s'habille pas avec autant de laisser-aller que des esprits malveillants avaient bien voulu le dire; elle manque de ce je ne sais quoi que les boulevardiers appellent le « chic » et qui distingue nos actrices parisiennes; mais Marguerite Gauthier n'aurait certes point désavoué cette gaze blanche et ce corselet d'or.

Dans la salle, trois étoiles. D'abord, à tout seigneur, tout honneur; la maîtresse du logis, Mme Sarah Bernhardt, dans son avant-scène; Mme Réjane, Mlle Yvette Guilbert.

— Curieuse coïncidence, dit avec à propos quelqu'un dans les couloirs, la Duse tient de Sarah, d'Yvette et de Réjane. Elle a de la première la puissance mélodramatique; de la seconde, le port de la tête et la mimique intense; de la troisième, la gaminerie attendrie, un peu triste et résignée...

Il y a du vrai dans cette observation. Aussi Mmes Sarah Bernhardt, Réjane et Yvette Guilbert ont-elles rappelé leur camarade italienne avec fureur... peut-être s'applaudissaient-elles un peu elles-mêmes...

Donc trois rappels après chaque acte, quelques *chut !* provoqués par des jeux de scène un peu hasardés, tel celui de la lettre d'Armand Duval roulée en boule et jetée par la Duse avec un geste d'acrobate... Pourtant la colonie italienne, enivrée et frémissante, a été suivie par bon nombre de spectateurs français... et la mort de Marguerite a été acclamée...

Croix. — *Le concert de la musique municipale.* — La musique municipale de Croix, dirigée par M. Henri Gadenne, donnera son premier concert d'été, aujourd'hui jeudi, à 8 heures trois quarts du soir, au kiosque du square Isaac Holden. Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

1. Allegro militaire, X.; 2. Les Huguenots, fantaisie, Meyerbeer: 3. Les Echos de Marnes, pastorale pour hautbois, Colin; 4. Gretna-Green, fantaisie, Guiraud: 5. La Dame Blanche, ouverture, Boieldieu; 6. Club Hippique, galop, H. Gadenne. (Solistes: MM. A. Bossechart, J.-B. Lepers, Ch. Vauclef, A. Carnail et L. Farvaque.)

N. B. — La commission compte absolument sur la présence de tous les musiciens.

AUX FABRIQUES PARISIENNES
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX
MAISON SPÉCIALE DE TROUSSEAUX ET LAYETTES
Grand choix d'articles hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses** et **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc. — **Rideaux** en tous genres.
Immense assortiment de LINGE brodé et cousu à la main
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION
CHEMISES pour hommes, toutes faites et sur mesure
DÉPOT DE TOILES DES VOSGES ET LINGE DE TABLE, GARANTIS A L'USAGE
Maison reconnue pour vendre entièrement de confiance les articles les plus soignés à des conditions de bon marché exceptionnel · **NOMBREUSES OCCASIONS.** 11047—42

GRAND-THEATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

A l'occasion du Concours Fédéral de gymnastique

Bur. 8 h. **Dimanche 6 et lundi 7 juin** Rid. à 8 h. 1/2

Spectacle populaire. Prix très réduits. Spectacle offert aux dames. — Deux représentations de la désopilante comédie militaire.

CHAMPIGNOL MALGRÉ LUI

Comédie-vaudeville en trois actes par MM. Georges Feydeau et Maurice Desvallières.

On commencera à huit heures et demie par un vaudeville du répertoire : *à neuf heures* : CHAMPIGNOL MALGRÉ LUI.

Prix des places : Fauteuils et loges, 3 fr. Pourtour, 2 fr. Premières galeries, 1 fr. 50. Deuxièmes galeries, 0,50 c. ; une dame accompagnée d'un cavalier entrera gratuitement ; deux dames ensemble entreront pour le prix d'une place.

Avis très important. — Les entr'actes seront abrégés de façon à ce que le spectacle soit terminé à onze heures précises, ce qui permettra au public de sortir au meilleur moment pour admirer les illuminations. Feu d'artifice. Ascension de ballon, etc. — La location est ouverte chez M. Jubé-Hortogh, rue de la Gare.

L'ORAGE DE MERCREDI

A ROUBAIX

L'orage qui s'est déchaîné mercredi sur Roubaix a causé des dégâts en certains endroits.

La foudre est tombée sur une maison en construction près du boulevard de Fourmies. Les dégâts sont assez élevés : des briques de la cheminée ont été enlevées et projetées à une centaine de mètres.

A TOURCOING

A Tourcoing, la foudre a dû tomber sur l'Hôtel-de-Ville; on a constaté des perturbations à plusieurs fils téléphoniques, et dans le cabinet de M. le commissaire central on a perçu des crépitations et il se dégageait une odeur de souffre très prononcés.

La foudre est tombée également en plusieurs autres endroits de la ville.

Rue Ingres, elle a frappé une maison d'ouvriers à simple rez de-chaussée occupée par M. Louis Masurel. Après avoir brisé une partie de la charpente de la toiture, elle a suivi le tuyau en tôle de l'étuve, et a au passage volatilisé la plaque qui sert à règler le tirage de la cheminée. Aucun des habitants de la maison n'a été atteint.

Rue des Phalempins, dans un jardin appartenant à M. Ignace Vanheul, un arbre a été entièrement dépouillé de son écorce dont les fragments ont été projetés à une grande distance.

Enfin l'orage, en tombant dans le canal derrière le Lycée, a produit un dégagement de vapeurs tellement intense qu'il y avait pour croire qu'un incendie avait éclaté dans le voisinage.

Un accident de voiture, occasionné aussi par l'orage, s'est produit à la Malcense: M. Florin, cultivateur, était monté avec son fils, âgé de 8 ans, sur un tombereau attelé d'un cheval. Tout à coup, affolée par les éclairs, la bête s'emporta et imprima au tombereau de telles secousses que M. Florin et son fils furent précipités à terre.

M. Florin en fut quitte pour quelques égratignures, mais l'enfant fut atteint par l'une des roues qui lui passa sur la jambe gauche. D'après M. le docteur Caudrelier, qui a donné ses soins au jeune blessé, il n'y a pas fracture, mais des contusions graves.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 1er juin 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Dans la chronique locale d'hier, sous la rubrique : *Un mauvais fils*, vous publiez un article dont les faits ont été racontés d'une façon inexacte à votre raporter.

Ce n'est pas volontairement que mon fils m'a blessée ; il était armé dans l'intention d'effrayer un groupe de consommateurs qui menaçaient de briser et de se battre, et c'est en voulant le désarmer que je me suis blessée.

Il n'y avait donc aucune altercation entre lui et moi, et il ne s'est nullement rebellé contre moi.

Comptant sur votre obligeance pour rectifier le premier article, je vous présente, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

L. Demiddelère, bar du Téléphone,
10, rue Neuve, Roubaix.

La police au « Pont des Arts »

Roubaix, 31 mai 1897.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi, je vous prie, d'user des colonnes de votre journal pour faire insérer la réclamation suivante:

« Comment se fait-il qu'aucune surveillance ne soit faite à l'arrêt du *Pont des Arts* ? J'ai eu occasion de prendre le train, hier, à cet endroit et j'ai constaté avec regret l'absence totale de garde, alors que des gamins se trouvaient sur la voie une minute avant l'arrivée du train de 4 heures 38.

» Il me semble qu'il y a urgence à pourvoir à cet état de choses, si l'on veut éviter des accidents qui arriveront infailliblement. » *Un voyageur.* »

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du mercredi 2 juin 1897

Il est près de huit heures, lorsque M. Pollet déclare la séance ouverte.

Sont absents : MM. Henri Leuridant, Pierre Bonte et Louis Plouvier.

M. Labbe est élu secrétaire et donne immédiatement lecture des procès-verbaux des séances des 20 janvier et 3 février, qui sont adoptés sans observation.

M. Briffaut demande où en est le garage sur l'Espierre au Laboureur dont il a été question dans une précédente séance. M. le Maire lui répond que M. Hautecœur devait couvrir l'Espierre, mais qu'il avait renoncé à ce projet. En conséquence, la municipalité fera au plus tôt le nécessaire.

Eclairage public par l'électricité. — M. Pollet donne lecture du devis, et du cahier des charges de l'éclairage public par l'électricité et communique au conseil le plan d'installation. Le cahier des charges assigne un délai de six mois pour l'exécution des travaux avec une indemnité de cinquante francs par chaque jour de retard.

M. Quesnoy trouve cette indemnité insuffisante pour une entreprise de cette importance et propose de l'élever à cinq cents francs. M. le Maire fait observer que cette somme est exagérée. Après diverses propositions faites par plusieurs conseillers, l'indemnité est portée à deux cents francs et le cahier des charges est adopté avec cette modification.

M. Pollet propose ensuite à l'acceptation de l'assemblée l'envoi du devis fixé au chiffre déterminé par la commission, c'est-à-dire à 211.321 fr. 32, chiffre qui, fait-il remarquer, est susceptible de rabais. Le Conseil accepte.

Il est aussi donné lecture des conditions du concours dont la principale est qu'un seul adjudicataire sera chargé et par conséquent responsable de l'installation complète. Plusieurs membres de l'Assemblée présentent des observations à ce sujet, mais les conditions proposées sont adoptées.

La taxe militaire. — M. le Maire demande la ratification d'une liste établie par M. le contrôleur, désignant les indigents qui doivent bénéficier de la dispense de la taxe militaire.

M. Dubus émet un vœu pour la suppression de cette taxe. M. Lecomte appuie cette motion. M. Pollet fait remarquer que c'est en vertu d'une loi que cette taxe est appliquée, mais néanmoins soumet la proposition de M. Dubus qui est adoptée. Il demande ensuite l'approbation de la liste en question que le Conseil ratifie sur l'affirmation qu'elle ne comprend pas de contribuables.

A propos de l'ordre du jour. — M. Hien pose une question au sujet de l'ordre du jour. Il s'étonne que les propositions diverses ne figurent pas à la fin, ainsi que la établi une précédente décision du Conseil.

M. le Maire répond que l'ordre du jour a été divisé en trois parties, en prévision qu'il ne serait pas épuisé dans une séance, et que les propositions diverses avaient été placées à la fin de la première partie parce que plusieurs d'entre elles devaient être examinées au plus tôt pour l'établissement du budget complémentaire.

M. Hien se déclare satisfait, mais M. Delreux demande si la loi autorise le renvoi de ces propositions à la fin des séances.

M. Hien répond que le Conseil en a décidé ainsi et qu'il n'y a pas à revenir sur la question. M. Delreux insiste et prétend que la loi est opposée à cette manière de faire.

M. le Maire clôt l'incident en faisant observer que la fixation de l'ordre du jour la concerne.

L'assistance médicale gratuite. — M. Dubus propose de nommer une commission à laquelle pourraient s'adjoindre les membres du bureau de bienfaisance, pour étudier la question de l'Assistance médicale gratuite. Elle pourrait aussi, ajoute-t-il, s'occuper des malheureux atteints de hernie et n'ayant pas les ressources nécessaires pour se faire opérer. Il signale un spécialiste à Jumet et demande que la commune contribue aux frais de traitement de cette maladie. Il insiste pour que la proposition soit mise aux voix.

M. le Maire lui fait remarquer que sa proposition concerne la commission de l'assistance médicale gratuite qui a été adjointe au bureau de bienfaisance.

M. Dubus fait remarquer qu'il vise, dans sa motion, les pauvres honteux qui ne s'adressent point au bureau de bienfaisance et qui dans des cas urgents ne peuvent se faire soigner assez rapidement.

M. Jacquemont lui fait savoir qu'en cas d'urgence, les médecins sont autorisés à faire distribuer des médicaments gratuitement et que jamais le bureau de bienfaisance n'avait jamais refusé de reconnaître cette autorisation.

M. Briffaut fait une proposition tendant à mettre un médecin à la disposition des ouvriers le dimanche, de neuf heures à midi, médecin qui serait payé par la commune.

Après un échange de diverses explications entre plusieurs conseillers, l'assemblée décide de renvoyer les vœux de MM. Dubus et Briffaut à la commission chargée de l'assistance médicale gratuite. (*A suivre*).

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille D'HEYGERE DUJARDIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Augustine-Joseph DUJARDIN, décédée à Wattrelos, le 1er juin 1897, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 4 courant, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Caryuyère, à 9 heures 1/2. — L'Obit Solennel du Mois sera célébré le mercredi 7 juillet, à 9 heures 1/2, en ladite église.

NORD

Ecole pratique d'industrie de Fourmies. — M. le ministre du commerce et de l'industrie a fixé à trois le nombre des bourses qui pourront être attribuées cette année à l'école pratique de commerce et d'industrie de Fourmies (une à la section commerciale et deux à la section industrielle).

Les demandes d'inscription en vue de l'examen d'aptitude qui s'ouvrira à Lille et à Fourmies, le lundi 5 juillet, devront être adressées à la préfecture, bureau du secrétariat général, avant le 1er juillet.

Une explosion de dynamite à Coutiches. — Un grave accident est survenu hier soir chez M. Dubus, cultivateur à Coutiches.

Mlle Dubus, sarclant du blé avec une compagne, trouva un objet qui ressemblait à un bout de crayon.

Comme elle l'examinait il fit subitement explosion, renversant les deux jeunes filles et occasionnant de graves blessures à Mlle Dubus, à la main, au ventre et à la figure; sa compagne reçut des blessures légères à la main.

La gendarmerie d'Orchies a ouvert une enquête sur la présence de cet engin dans le champ de blé. L'explosion fut si violente qu'on ne retrouva aucune trace de l'explosif ni des doigts de Mlle Dubus. On suppose qu'il s'agit de dynamite.

PAS-DE-CALAIS

Un garde champêtre noyé à Lapugnoy. — Dimanche, vers huit heures et demie du soir, le sieur Désiré Lenoir, âgé de soixante-et-onze ans, très connu sous le nom de « Parrain », garde-champêtre à Lapugnoy depuis de longues années, revenait de Bruay, où il était allé voir un de ses fils, en longeant la rivière la Clarence. Tout à coup, à la suite d'un faux pas, il tomba à l'eau et se noya. Son cadavre a été retrouvé lundi, vers six heures du matin, près du moulin de M. Viez.

Calais. — Le *Phare* de mercredi soir dit :

« L'administration supérieure ne voulant plus que M. Fusch manie les deniers de la ville, pour le paiement mensuel du salaire des ouvriers de la commune, a donné l'ordre à M. le receveur de faire passer individuellement chaque ouvrier à la caisse municipale.

» C'est ainsi que cela s'est passé le dernier jour du mois. »

LES KERMESSES
dans l'arrondissement de Lille

Dimanche 6 juin (Pentecôte) Fêtes de Lille.— Fête fédérale de Gymnastique à Roubaix. — Kermesses à Prémesques, Vauban (clôture), Chéreng, Croix, Flers, Mouchin, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Faubourg, St-André, Wattignies.

Lundi 7 juin, Cavalcade à Estaires. — Clôture des Fêtes de Lille et de Roubaix.

ON EXÉCUTE à façon, *vite et bon marché, fac-similés de thèses ou plans. Plusieurs couleurs.* P. LARUE, 13, rue Nationale, **Lille**. 21139—43336

Chaises d'estaminets: GALERIES LILLOISES 11046—42343d

BELGIQUE

Le nouvel incident Destrée. — *Un singulier « défenseur de la veuve et de l'orphelin » et de singuliers administrateurs socialistes. — Physionomie d'un réformateur socialiste.* — (De notre correspondant bruxellois). — Je ne sais pas si vous vous rappelez l'incident dont fut le héros et en même temps la victime, il y a environ deux ans, M. Destrée, avocat à Courtrai et député socialiste. L'incident fit beaucoup de bruit, et donna lieu à de vives polémiques. Il s'agissait d'une grosse note d'honoraires envoyée par l'avocat-député à une pauvre veuve, que celle-ci trouva exagérée et que le conseil de discipline du barreau de Charleroi, saisi de l'affaire, réduisit, en effet, de moitié.

Cette mésaventure n'est pas, paraît-il, parvenue à diminuer l'appétit de M. Destrée en matière d'honoraires,

Et voici qu'elle se répète.

L'avocat député s'était vu confier une affaire par l'administration communale de Lodelinsart, à un moment où celle-ci était dirigée par un faisant fonctions de bourgmestre socialiste. Depuis le gouvernement a nommé un bourgmestre, homme calme et énergique, M. A. Mineur, qui est catholique et tient fort bien tête à la majorité socialiste.

Au mois de novembre dernier, l'administration communale reçut la note d'honoraires de M. Destrée. Celui-ci fixait ses honoraires à 3470 fr., « par modération spéciale, » disait-il. Il ajoutait que sachant que la malignité politique peut envenimer ces délicates questions d'honoraires, il ne voyait aucun inconvénient — au contraire — à ce que l'on soumît son état à la taxe du conseil de discipline du barreau.

C'est ce que fit l'administration communale.

Détail amusant : Les échevins socialistes, après avoir consenti à cet acte de l'administration, vinrent déclarer devant le conseil de discipline qu'ils ne trouvaient pas la note exagérée ; ils cherchèrent à faciliter le passage des 3,470 francs de la caisse communale dans la poche de leur député. Singuliers administrateurs et singuliers ennemis de ces « abus néfastes de la camaraderie politique » tant reprochés par les réformateurs socialistes aux administrations « bourgeoises » !

Cependant le bourgmestre, lui, tenait bon. Alors les deux échevins songèrent à faire la part du feu, et proposèrent, en séance du collège, de demander à M. Destrée une réduction de 500 francs. Le bourgmestre repoussa cette proposition, et maintint l'affaire devant le conseil de discipline.

Celui-ci a fait connaître il y a quelques jours sa décision : il réduit à 2,130 fr. l'état que M. Destrée avait fixé à 3,470 fr. « par modération spéciale. »

L'affaire vient de se corser d'un procès en calomnie que le conseil de discipline du barreau de Charleroi intente à une feuille socialiste de cette ville et au *Peuple* de Bruxelles, qui l'ont accusé d'avoir donné tort au citoyen Destrée par haine politique.

Cela nous promet des débats intéressants.

Je dois ajouter que sa première affaire, où il avait été convaincu d'avoir exploité une pauvre veuve, n'a guère nui au prestige du député-avocat auprès de la masse ouvrière du pays de Charleroi. Celle-ci, qui ne lit que les journaux socialistes, qui ne voit les faits qu'à travers les dénaturations que leur font subir ces journaux, qui est vraiment fanatisée par eux, voit en M. Destrée simplement une victime des haines politiques « bourgeoises » et de la jalousie de ses confrères du barreau.

Ce singulier défenseur de la veuve et de l'orphelin a, par contre, perdu en grande partie l'estime qu'on avait encore pour lui dans certains milieux « bourgeois », où on se sentait disposé à excuser ses opinions révolutionnaires par ses « goûts d'artiste ». — car M. l'avocat Destrée, fils d'un bourgeois qui lui a fait faire d'excellentes études, est « esthète » et littérateur.

C'est, d'ailleurs, vraiment, il faut le reconnaître, un garçon de valeur. Mais, s'il a des goûts d'artiste, ils sont dispendieux. N'a-t-on pas raconté qu'on l'avait vu à Charleroi entrer dans une pâtisserie pour faire donner des petits gâteaux à un grand chien qui l'accompagnait ? Il a, je crois, dit le fait; mais il est certain que lorsqu'on l'a raconté dans les journaux, tout le monde à Charleroi, où on connaît le personnage, l'a trouvé vraisemblable, caractéristique des goûts de ce « défenseur du pauvre peuple. »

Elle est assez typique, n'est-ce pas ? cette physionomie de réformateur socialiste, de dénonciateur du luxe et de la corruption « bourgeoises. » C'est pourquoi j'ai cru bien faire de vous la crayonner très rapidement à propos du nouvel incident qui attire l'attention sur elle.

A la Chambre. — Mercredi, la Chambre a repris la discussion du budget de l'agriculture.

Presque toute la séance a été absorbée par la suite du discours de M. De Bruyn, qui a continué de répondre aux diverses demandes et aux questions.

Quelques orateurs ont ensuite pris la parole sur différentes questions agricoles, et M. Demblon a clôturé la séance en lisant un long discours sur la propriété collective.

Catholiques conservateurs et démocrates chrétiens. — (*De notre correspondant bruxellois*). — Les démocrates chrétiens de Verviers avaient fait des ouvertures à l'Association catholique (conservatrice), en vue d'une entente. L'Association vient de les repousser.

Il fallait s'y attendre : l'attitude prise par les délégués de l'association de Verviers à la récente assemblée générale annuelle de la Fédération catholique avait bien montré que le regrettable esprit d'intransigeance qui règne depuis longtemps parmi les chefs de cette association ne s'était en rien modifié.

Il est un de ces délégués qui fut avec M. Woeste le principal adversaire du projet d'accord avec la Ligue démocratique présenté, et défendu avec tant de modération et de bon sens par M. le représentant Helleputte.

Verviers continuera donc à donner au pays l'affligeant spectacle de déchirements entre catholiques. Cette fois on ne pourra plus nier que ce sont les conservateurs, dominés par quelques grands industriels, qui l'ont voulu !

Radicaux et socialistes à Gand. — (De notre correspondant.) — Les radicaux et les socialistes de Gand vont assurer encore, en vue des élections législatives de l'an prochain, leur alliance. Elle va même devenir à tel point étroite que ce ne sera plus une alliance, mais une fusion à peine déguisée.

Les deux groupes seront réunis en une Fédération qui prendra le nom de Fédération démocratique. Il est bien encore question, dans les statuts de cette alliance — statuts qui seront ratifiés prochainement par des assemblées générales du groupe radical et du groupe socialiste — d'une certaine autonomie du premier de ces groupes ; mais en réalité, cette autonomie sera toute de surface.

Bruxelles. — Il est complètement inexact que l'action exercée sur le Nil par les troupes de l'Etat indépendant du Congo, qui ont occupé Redjas en amont de Lado le 14 février dernier, soit dirigée d'accord avec l'Angleterre contre l'influence française ou l'influence abissynne dans ces régions.

En débarrassant la région de Lado des bandes qui exerçaient la terreur et en s'y établissant à demeure pour y tenir la sécurité nécessaire au commerce européen, l'Etat du Congo ne fait qu'user des droits que lui reconnaît son traité du 14 avril 1894 avec la France, sans aucune arrière-pensée de servir les ambitions anglaises, incompatibles du reste avec ses propres intérêts.

L'attentat de la rue des Prébandières, à Gand. — (Dépêche de notre correspondant de Gand). — Le nommé S...., arrêté il y a quelques jours, à Bruxelles, parce qu'on le soupçonnait d'être l'auteur de l'attentat commis rue des Prébandières, à Gand, a été confronté avec Mme Dedries, la victime. Celle-ci l'a reconnu.

S... reconnaît être venu à Gand le jour de l'attentat, mais ne parvient guère à expliquer l'emploi qu'il y a fait de son temps.

La Ligue des femmes chrétiennes à Bruxelles. — Ouvrières et grandes dames mêlées. — Les œuvres de la Ligue. — Un discours de M. le ministre Nyssens. — (De notre correspondant de Bruxelles). — Dimanche, tandis que le nouveau cercle démocratique chrétien de St-Gilles procédait solennellement à l'inauguration de son drapeau, une autre réunion démocratique avait lieu à Bruxelles; à cette réunion *démocratique*, dans le meilleur sens du mot, plusieurs centaines d'ouvrières se trouvaient mêlées à des dames de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie, en tête desquelles figuraient S. A. R. la comtesse de Flandre. C'était même celle-ci qui présidait la réunion.

Celle-ci était la réunion annuelle de la Ligue des femmes chrétiennes, fondée, il y a trois ans, dans le but de relever la condition économique et morale des ouvrières de la capitale.

L'œuvre donne vraiment de beaux fruits ; on a pu en juger par le rapport de Mme la baronne Nicaise, secrétaire, sur les diverses institutions établies par la Ligue et les résultats de leur fonctionnement.

Ainsi, un patronage pour femmes et filles de fabrique a été créé à Cureghem. Trois sociétés de secours mutuels ont été créées à Bruxelles et dans les faubourgs : l'une d'elles, la plus ancienne, il est vrai, compte trois cents membres et, en dehors des secours médicaux et pharmaceutiques, a distribué, pendant l'exercice écoulé, plus de 100 fr. en argent ou en objets de première nécessité.

Un dispensaire a été organisé : il a été soigné l'an dernier 632 malades. Une coopérative de fournitures pour couturières, des bureaux de placement, de chômage, etc., ont également été organisés et prospèrent.

L'œuvre s'occupa aussi de faciliter le mariage aux ouvrières, et elle est sous ce rapport, intervenue l'an dernier, en faveur de 168 d'entre elles. Elle fait paraître un petit journal bi-mensuel, l'*Ouvrière*, qui est distribué à 2000 exemplaires.

Les dames patronesses s'occupent activement et personnellement de la direction de ces diverses institutions, visitent les ouvrières chez elles pour s'assurer de leurs besoins, etc.

M. Nyssens, ministre de l'industrie et du travail, assistait à la réunion de la Ligue des femmes chrétiennes. Il a prononcé une allocution fort applaudie.

Il a profité habilement, avec beaucoup de tact, de la permission qu'il avait en cette occasion de faire un discours politique et économique devant des dames de ce grand monde parmi lequel règne encore pas mal de défiance et d'hostilité sourde vis-à-vis du ministère du travail, générateur de lois à tendances démocratiques.

Il a fait ressortir comment la création de ce ministère s'imposait et le bien qu'il était appelé à faire. Il a terminé par une déclaration sur la nécessité de résoudre la question des accidents du travail. « Préparer cette loi importante, a-t-il dit, est en ce moment la grande préoccupation du gouvernement. »

Après la séance, qui avait lieu au local du cercle *Union et Travail*, attenant à la résidence des RR. PP. Jésuites, rue Royale, les assistants se sont rendus à la chapelle de ceux ci, où un salut a été célébré par Son Exc. le nonce apostolique.

Un singulier attentat criminel à Frameries. — (De notre correspondant de Mons). — Un maçon nommé Jules Bienfait, habitant Hyon, travaillait à Frameries à la réfection d'un puits, aidé par sa femme. Un treuil servant à descendre les briques et le mortier avait été disposé à l'orifice du puits.

A un moment où la femme se trouvait éloignée de quelques mètres, un individu qui passait se précipita sur la manivelle du treuil et l'activa rapidement. Un sceau rempli de briques était suspendu à la corde du treuil.

Il vint s'abattre sur la tête de Bienfait occupé au fond du puits.

La femme du maçon cependant s'était élancée pour arrêter le mouvement du treuil; mais la manivelle l'atteignit à la tête.

L'état des deux époux est désespéré.

Le bruit public attribue cet indigne attentat à un ouvrier qui en voulait à Bienfait.

Mouscron. — *Le nouveau commissaire-adjoint de police.* — M. Alphonse Vanfleteren, dont nous avons annoncé, il y a quelques jours, la nomination comme commissaire-adjoint de la ville de Mouscron, commencera ses fonctions aujourd'hui jeudi.

Menin. — *Listes électorales.* — Le collège des bourgmestre et échevins a l'honneur d'inviter les citoyens à produire, avant le 1er juillet prochain, les titres de ceux qui, n'étant pas inscrits sur les listes en vigueur ou n'y figurant que pour un nombre insuffisant de votes, ont droit à l'électorat ou à des votes supplémentaires.

Courtrai. — *La kermesse flamande.* — On travaille activement à l'achèvement de la kermesse flamande installée dans le spacieux local de l'école manufacturière du boulevard Saint-Jean. La cour de l'établissement sera transformée en une réelle kermesse. Rien n'a été oublié : carrousel, fritures, photographes, théâtres d'acrobates, etc.

Le but de cette kermesse, qui ne manquera pas d'attirer une foule d'étrangers à Courtrai, est de réaliser un capital suffisant afin de construire un local pour le patronage de Sainte-Godelieve, spécialement destiné aux jeunes filles pauvres.

VARIÉTÉS

LA PÊCHE A LA BALEINE

UNE CURIEUSE INDUSTRIE

Les baleines ne sont pas encore sur le point de disparaître de la surface des mers; il suffit pour s'en convaincre de voyager dans les océans qui avoisinent les pôles. Dans ces régions, elles se rencontrent quotidiennement; mais, souvent pourchassées, elles sont devenues de plus en plus méfiantes, plus difficiles à atteindre, et il a fallu modifier complètement l'outillage de la pêche de ces grands cétacés.

Autrefois, un navire baleinier était, en général, un grand trois-mâts de 500 à 800 tonneaux, quelquefois plus, très solidement construit pour résister à la pression éventuelle des glaces et armé d'un nombreux équipage. On partait pour de longues campagnes qui duraient quelquefois un ou deux ans. Quand on rencontrait des baleines, le navire mettait en panne et l'on courait sur les cétacés avec les canots du bord qu'on mettait à l'eau, puis à force d'avirons on rejoignait ces puissants animaux qu'on attaquait au harpon et à la lance, non sans de grands dangers pour les assaillants. Quand la bête était prise, on l'amenait le long du bord et on la dépeçait par une manœuvre particulière qui consistait à la peler en spirale, à peu près comme on pèle une pomme ; cette peau, chargée d'une couenne de 20 à 30 centimètres d'épaisseur, était fondue à bord du navire momentanément transformé en usine; les fanons, qui constituent le produit le plus précieux de la baleine, étaient soigneusement recueillis, puis le gigantesque cadavre, édenté et écorché, était abandonné à la pourriture. On perdait ainsi une masse de chairs et d'os qui constituent cependant une certaine valeur.

Aujourd'hui, la pêche s'est « industrialisée » davantage. S'il existe encore quelques rares baleiniers procédant comme on vient de le dire, le plus grand nombre de baleines capturées ont été chassées par de petits navires construits spécialement pour cet usage.

Ces petits baleiniers, tout minuscules auprès du géant qu'ils ont mission de poursuivre, mesurent à peine une vingtaine de mètres et jaugent de 40 à 80 tonneaux. On conçoit qu'avec d'aussi faibles dimensions, ces baleiniers ne puissent entreprendre les grandes campagnes de leurs prédécesseurs qui étaient, à la fois, des voyageurs, des chasseurs, des usiniers et des transporteurs de produits. Appliquant les principes modernes de la division du travail, ces baleiniers n'ont gardé que le rôle de chasseurs. L'usine est à terre ; au fond d'un fiord bien abrité, sur la berge accessible par une pente douce et près d'un fleuve ou d'un torrent qui lui donne sa force motrice ou tout au moins l'eau nécessaire à ses chaudières.

Ces usines sont installées, naturellement, dans les parages fréquentés par les baleines. Il y en a plusieurs aux îles Lofoden (côtes nord-ouest de Norvège), une autre existe dans les environs de Vardoë, petite ville située sur la côte de Laponie à l'est du Cap-Nord. Enfin, cinq de ces usines existent actuellement en Islande.

L'une d'elles peut être prise pour type de toutes les autres ; elle est située à Onondar-Fiord, au nord-ouest de l'Islande, dans une région aride et déserte. Les produits obtenus sont :

Les fanons, connus dans le commerce sous le nom de « baleine », et dont le prix va augmentant chaque année.

L'huile, qui se divise en deux qualités : la première, obtenue par la fonte, au bain-marie, des couennes ; la seconde, par l'ébullition des chairs. Celles-ci sont découpées par une guillotine à vapeur à mouvements très rapides et véritablement impressionnante à voir fonctionner.

Les chairs, débarrassées de l'huile qu'elles renfermaient, sont desséchées dans des fours spéciaux, puis broyées et transformées en une poudre brune, à peu près inodore et ressemblant à du tan, qui est vendue comme engrais pour l'agriculture. Enfin, les os trouveront un emploi, soit en nature, soit par leur conversion en noir animal.

A Onondar-Fiord, on traite jusqu'à deux cents baleines par an. Chacune d'elles mesure 28 mètres en moyenne, et rapporte environ 3.000 fr. soit un revenu total de près de 600.000 francs ; malgré les frais élevés, la rémunération du capital engagé reste encore assez satisfaisante.

Revenons aux baleiniers. Ces petits navires sont munis de machines qui lui impriment 12 à 13 nœuds. A l'avant est installé le canon qui lance l'obus-harpon. Ce projectile, en effet, est destiné à tuer la baleine en même temps qu'à la retenir capturée. Aussi, l'obus entraîne en partant une longue ligne de chanvre, grosse comme le poignet, et cependant souple comme de la soie — une de ces lignes coûte près de 2.000 francs — qui s'enroule sur un petit treuil à vapeur placé à l'arrière de la machine et finit dans une soute où elle est lavée avec soin.

Ce petit treuil à vapeur est une simple merveille de mécanique; pendant que la baleine se débattra furieusement, l'homme qui manœuvre le treuil devra conserver la ligne toujours tendue, par son intermédiaire, ni trop, ni trop peu ; il aura, pendant toute l'agonie parfois si longue de la bête, à conserver son sang-froid pour enrouler et dérouler sa ligne dix fois dans la même minute. Le sort du bateau dépend de lui à cet instant.

Ces baleiniers sont tous de construction norvégienne; les équipages sont également norvégiens. Dans leurs expéditions, un homme est mis en vigie dans un petit tonneau placé au haut du mât. Dès qu'une baleine est en vue, on se dirige sur elle: le plus souvent elle s'enfuit et, dans ce cas, la poursuite est inutile ; on a quelquefois la chance de la trouver endormie à la surface des flots : on peut alors l'approcher à bonne distance et lui tirer un coup de canon.

Si le coup est bien placé, la baleine est tuée sur le coup par l'explosion de l'obus dans ses organes vitaux ; mais le cas est fort rare ; d'autres fois elle est comme étourdie quelques instants, mais le plus souvent elle plonge à pic avec une effroyable rapidité, entraînant le baleinier qu'elle remorque par le câble du harpon. Dans ce moment critique, un faux coup de barre du timonier, une fausse manœuvre du treuil, feraient sombrer le navire si l'on ne coupait la ligne à temps.

Dès qu'elle est morte, la baleine revient à la surface. Après qu'on s'est assuré que l'on n'a plus rien à craindre de ses dernières convulsions, on la saisit par deux tours de chaîne passés à la naissance de la queue, et la bête est élongée tout le long du bord, la queue en avant, pour être conduite jusqu'au plus prochain remorqueur croisant dans les environs, qui la prendra de la même manière pour la mener à l'usine.

CHOSES ET AUTRES

Chalumeau assistait l'autre jour, avec sa femme, à la manifestation du Père-Lachaise.

— Tiens, dit-il, voilà X..., l'ancien combattant de la Commune.

— Mais il est manchot !

— Oui; il a eu un bras fracassé en défendant une barricade.

Mme Chalumeau, très étonnée :

— Je croyais qu'il y avait eu une amnistie !

* *

— Pourquoi représente-t-on la vérité toute nue? demandait l'autre jour Mme de B... à son mari.

— Afin que chacun puisse l'habiller à sa façon....

REBUS

Voici l'explication du rébus dont le sujet a paru dans le numéro du *Journal de Roubaix* de dimanche dernier :

Les succès prématurés rendent l'esprit paresseux.

Mot-à-mot. — Lait suc S'haie, pré, mature, E, rangs, DE l'S pris, par S œufs.

Au Grand Camélia, 17, rue Jean Roisin, Lille. — Couture et Confections. — **Robes de ville.** — **Cérémonie.** — **Tailleur.** — **Mariage.** — **Deuil, etc.** — **Corsages.** — **Livraison prompte et soignée.**

TÉLÉPHONES
POUR RÉSEAUX
Installation de réseaux particuliers. — Sonneries et Appareils électriques. — Contrôleurs de rondes. — Porte-Voix. Paratonnerres. — Piles. — Fils, etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
Fournisseur des grandes administrations
13, contour Saint-Martin ROUBAIX | 51, boulevard de la Liberté LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Vient de paraître
HISTOIRE PITTORESQUE DE LA DANSE
par **Henri de Soria**, professeur au Conservatoire de Paris, précédée d'une préface par **Jules Claretie** de l'Académie française. Nombreuses illustrations ; prix 15 fr. chez **Noble**, 7, rue Paul-Baudry, Paris. 20182

GOFFIN & GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage

POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, la Pelade, les Pellicules. 2 fr. 25 le pot; 2,50 par mandat-poste à
M. VANDENDRIESSCHE, médecin-pharmacien,
LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE
Consultations de 9 heures à midi ou de 2 à 5 heures.

Le Journal de Bruxelles est le grand journal Belge le plus répandu dans les classes riches ou aisées. Sa publicité est de tout 1er ordre. Prix d'annonces 0,40 c. la petite ligne. Envoi gratuit d'un no spécimen. — Abonnement 43 fr. l'an. Pour tout ce qui concerne la publicité du Journal de Bruxelles, s'adresser au bureau du Journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 4518—41695

Un journal illustré pour la famille
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Paraît en 16 pages tous les **Dimanches**
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
Demander comme spécimen le numéro du 29 mai qui vient de paraître, contre 15 cent.

Le **Petit-Belge** est le journal quotidien illustré le plus répandu de la Belgique. Sa publicité est de tout premier ordre. Prix d'annonces 0,40 cent. la petite ligne.— Abonnement 30 francs l'an.— Numéro envoyé gratuitement.

Pour tout ce qui concerne la publicité du *Petit-Belge*, s'adresser au bureau du journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 41.697